

Conseillers pédagogiques du 92, confrontés à nombre de difficultés, nous souhaitons exprimer nos craintes sur le devenir de cette profession. C'est le sens de cette tribune.

Travailler avec force et vigueur à la construction d'une école égalitaire, équitable et qui donne sa chance à tous les élèves est un engagement fort, rempli de volonté et de sagesse qui tient particulièrement à cœur à tous les acteurs de l'Education Nationale et aux conseillers pédagogiques entre autres qui ont choisi cette belle mission.

Malheureusement cet édifice commun qui est censé nous réunir semble s'effondrer un peu plus chaque jour. Notre quotidien montre que les conditions allouées ne sont pas réunies pour que nous puissions œuvrer favorablement.

En septembre 2020, avec la mise en place du plan français et du plan mathématiques, chacun d'entre nous s'est vu attribuer une nouvelle mission. Projet ambitieux mais dont la forme ne semble pas à la hauteur des exigences du contenu. Dans la pratique nous faisons face à :

-des *réunions de travail* entre constellations qui doivent se tenir en « distanciel » (au-delà de six personnes) empêchant les rencontres, les temps d'échange et le travail collaboratif entre pairs prévu dans cette formation. Ce manque d'interactions et de participation des enseignants, qui n'osent parfois pas intervenir face à la caméra ou qui n'ont pas le matériel adapté, nuit à l'esprit même de ces plans de formation axés sur les échanges entre pairs.

-Des *outils numériques défaillants* : pas ou peu de connexions depuis les écoles et les circonscriptions ; plateforme de réunion à distance pour organiser des ateliers, des partages de documents, vidéos... totalement inefficace. Perte de temps à gérer la logistique pour que chacun puisse être connecté. L'efficacité de ces réunions est faible et c'est tout un travail gâché par des problèmes techniques. Il n'est pas normal que nous devions réaliser des partages de connexion avec nos téléphones personnels depuis notre bureau pour travailler.

-Des *formations de formateurs* qui en grande partie ne correspondent pas à nos besoins. Une formation départementale axée sur le collège et les problématiques des professeurs de français quand nous devons accompagner les GS/CP. La posture du formateur est en pleine mutation avec l'accompagnement des constellations, mais le temps et les ressources qu'elle demande pour s'adapter, changer ses pratiques professionnelles ou les acquérir ne nous sont pas donnés. Les néo CP doivent gérer des formations « d'expert » auprès des professeurs des écoles au même titre que des CP expérimentés.

-De *nombreuses visites de classes* qui mobilisent un temps considérable. Les conseillers suivent entre 3 à 5 constellations d'environ 10 personnes. A ceci se rajoute les suivis des T2, T3, contractuels, les visites des instructions à domicile. En ces temps de limitation de brassages et d'interactions sociales, il est aussi interpellant que les visites n'aient pas été suspendues compte tenu de la crise sanitaire.

Par ailleurs il est à noter que, du fait de la situation sanitaire, les préoccupations actuelles des enseignants sont ailleurs :

-gérer les difficultés de certains élèves qui reviennent parfois de plusieurs mois sans apprentissage avec un réseau d'aide incomplet et qui ne peut pas palier à toutes les situations.

-faire face à des classes souvent surchargées par des effectifs d'enseignants manquants et non remplacés.

-gérer les élèves dont les problèmes de comportement ne relèvent pas du handicap et pour lesquels les signalements (informations préoccupantes) ne sont pas suivis d'effet.

La démotivation chez les enseignants est prégnante même si le dispositif du plan français et du plan mathématiques est plutôt bien ressenti dans son fond.

Certains conseillers pédagogiques, si les conditions de travail proposées sont identiques en janvier 2021, souhaitent suspendre leur mission de RFC ou de RMC le temps que la situation sanitaire soit plus clémente. Certains ne se sentent plus en situation de mener à bien cette mission et d'offrir aux enseignants un accompagnement de qualité compte tenu de la surcharge professionnelle qu'ils subissent.

A tout ceci nous pouvons rajouter

-Le cumul des tâches

Nous devons en plus des tâches décrites ci-dessus ajouter une gestion administrative considérable de dossiers que nous devons suivre et suppléer aux absences des collègues. Nos missions premières de formateur et d'accompagnateur auprès des enseignants néo titulaires et des contractuels sont mises à mal quotidiennement.

-Un salaire peu attractif

Certes, cette question de revalorisation salariale touche tout le corps enseignant mais à celle-ci s'ajoute des spécificités de la fonction de CP : des primes « face aux élèves » auxquelles nous n'avons pas accès, des heures supplémentaires (études dirigées) que nous ne pouvons pas faire, une indemnité de fonction souvent très tardivement versée y compris pour les CP en poste depuis plusieurs années.

-La réduction de l'espace de liberté pédagogique dans l'élaboration et les propositions de formations qui répondaient aux particularités des écoles, des enseignants et de ce fait permettaient de s'ajuster au plus près des spécificités du terrain. La charge de travail des plans français et mathématiques nous éloigne de 4/6ème des enseignants de nos circonscriptions. Nous ne pouvons plus faute de temps prendre en charge les autres formations et perdons de ce fait le travail de proximité engagé depuis des années auprès des équipes d'école et des enseignants.

-Être des « formateurs » avant de l'être

C'est la problématique de nombreux nouveaux conseillers pédagogiques. La passerelle qui permettait d'expérimenter le métier de formateur au travers les fonctions de PEMF est quasiment devenue inexistante. Les nouveaux collègues CP cumulent les difficultés : prendre en main une fonction très éloignée de la réalité de classe, préparer et passer un examen exigeant (le CAFIPEMF). Même accompagnés, l'exercice reste périlleux...

La pénurie de conseiller pédagogique en début d'année scolaire dans les circonscriptions est révélatrice du mal être qui se développe. Beaucoup d'entre nous pour les raisons que nous venons de développer quittent cette fonction, découragés par le manque de moyens et de considération de l'institution et peu d'enseignants s'y aventurent.

Nous avons la volonté d'œuvrer dans un but commun et notre rôle nous tient à cœur mais les conditions proposées ne sont pas à la hauteur des exigences demandées. Nous devrions avoir les outils, les moyens humains et matériels nécessaires à l'exercice de notre fonction.

Nous souhaitons pouvoir mener notre mission avec fierté et professionnalisme pour la réussite de l'école de la République.

Les CPC-CPR-CPD du 92, signataires